

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2-67/2019

Date de convocation : 5 septembre 2019

Date d'affichage : 5 septembre 2019

Objet : Approbation du rapport d'activité 2018 de Valence-Romans Agglo.

L'an deux mil dix-neuf et le onze septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – LABLANQUI Jean-Marie – WOZNIAK Jean-Marie – TRINEAU Marie-France – AUROUX François – SILVESTRE Rachel – ANGE Josianne – BOISSIEUX Thierry – ROBIN Christelle – GRACIANO Manu – JUVENON Marie-Hélène – DERBIER Paul – GIROT Dominique – MANEVAL Frédéric – BETON Brigitte – CAMU Géraldine.

Absents excusés :

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence – GRANGER Franck.

Procurations :

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Le Maire présente donc le rapport annuel 2018 de Valence-Romans Agglo tel que figurant en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre acte du rapport de Valence Romans Agglo relatif à l'exercice 2018.

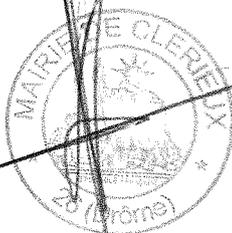
Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 13 septembre 2019

Le Maire

Fabrice LARUE



Envoyé en préfecture le 13/09/2019

Reçu en préfecture le 14/09/2019

Affiché le 16/09/2019



ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ

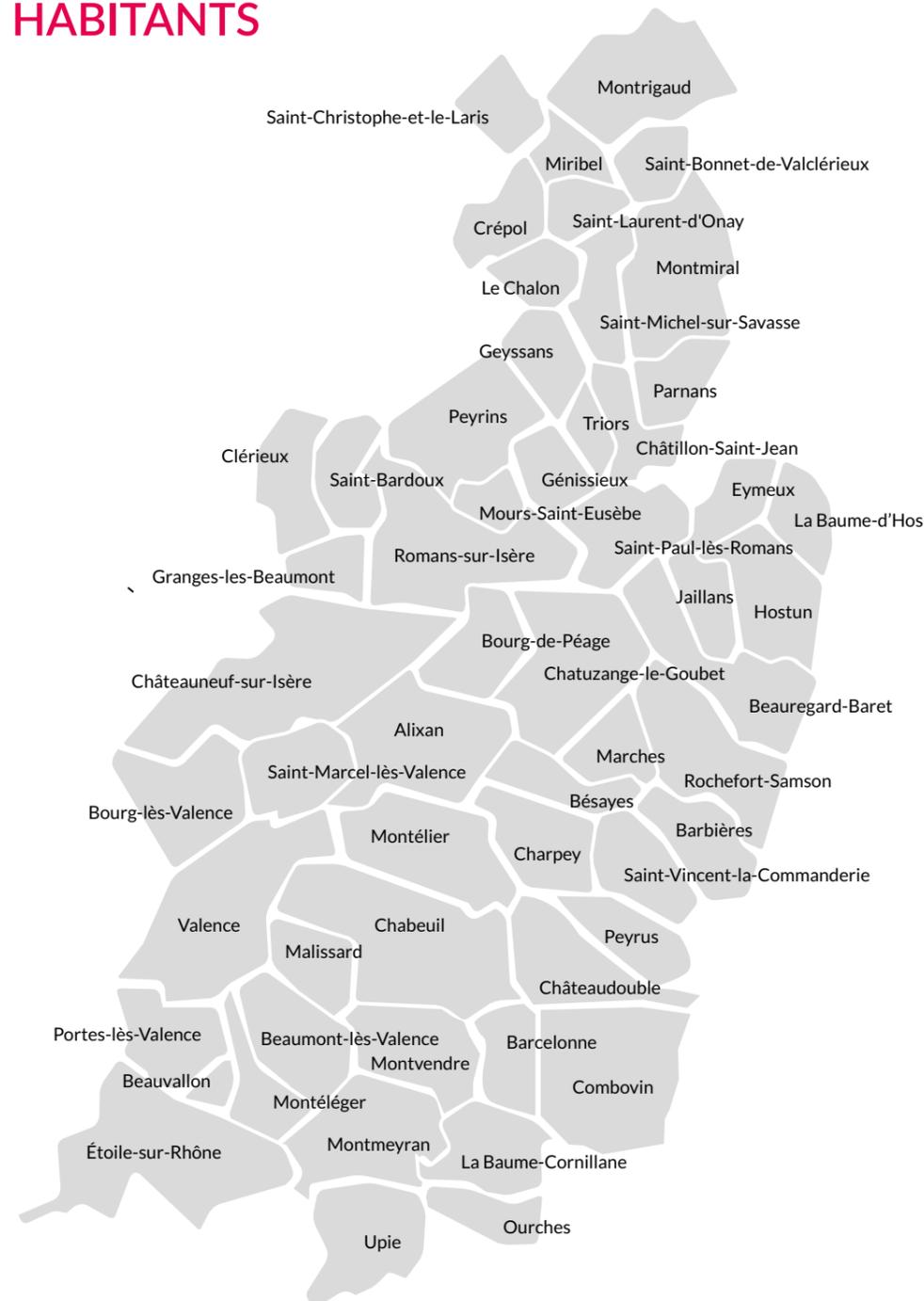
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

valence
romans
AGGL 

LE TERRITOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLOMÉRATION

56 COMMUNES*

220 000 HABITANTS



*54 COMMUNES EN 2019

ÉDITO

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2018 de Valence Romans Agglo. Comme chaque année, il est l'occasion de faire le bilan des actions réalisées et de l'avancement de notre projet de territoire. Il reflète notre engagement commun à construire, durablement, un territoire toujours plus dynamique, attractif et doux à vivre.

Forts de cette ambition, nous agissons à la fois au quotidien pour offrir les services à la population adaptés à tous, et sur la durée, en dotant notre territoire des équipements qu'il mérite.

Notre projet de territoire, en développant des actions pour la cohésion sociale, la culture, le développement durable, le développement économique et l'attractivité, la solidarité sociale et territoriale vise à atteindre cet objectif, avec plus de 304 millions d'euros investis d'ici à 2020.

Deux distinctions ont salué cet engagement en 2018 :

- le label Cit'ergie, décerné par l'ADEME pour valoriser les collectivités exemplaires en matière de transition énergétique;
- le classement au 1^{er} rang des agglomérations de taille moyenne décerné par le baromètre Arthur Loyd, fondé sur 75 indicateurs statistiques qui reflètent la dynamique de notre territoire.

Elles récompensent aussi l'implication et le sens du service public de l'ensemble des collaborateurs de Valence Romans Agglo dont l'objectif quotidien est l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Soyez assurés de notre détermination collective à continuer d'œuvrer pour un développement équilibré et harmonieux de notre territoire.

Nicolas Daragon,
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence



Le Président et les Vice-présidents



Président
Nicolas DARAGON
Maire de Valence



1^{ère} Vice-présidente
Attractivité
Marie-Hélène THORAVAL
Maire de Romans-sur-Isère



2^e Vice-président
Finances
Christian GAUTHIER
Maire de Chatuzange-le-Goubet



3^e Vice-présidente
Culture
Marlène MOURIER
Maire de Bourg-lès-Valence



4^e Vice-président
Développement durable
Bernard DUC
Maire de Saint-Bonnet-de-Valclérieux



5^e Vice-présidente
Gestion des déchets ménagers
Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence



6^e Vice-président
Administration générale
Pierre BUIS
Adjoint au maire de Valence
Châteauneuf-sur-Isère



7^e Vice-présidente
Éclairage public
Nathalie NIESON
Maire de Bourg-de-Péage



8^e Vice-président
Développement économique
Jacques BONNEMAYRE
Adjoint au maire de Valence



9^e Vice-président
Habitat
Pascal PERTUSA
Maire de Chabeuil



10^e Vice-président
Communication - Foncier
Franck SOULIGNAC
Adjoint au maire de Valence



11^e Vice-président
Aménagement du territoire
Fabrice LARUE
Maire de Clérieux



12^e Vice-présidente
Transport - Mobilité - Accessibilité
Marylène PEYRARD



13^e Vice-président
Sport - Jeunesse
Patrick PRELON
Maire de Beaumont-lès-Valence



14^e Vice-présidente
Familles
Karine GUILLEMINOT
Adjointe au maire de Mours-Saint-Eusèbe



15^e Vice-présidente
Tourisme - Patrimoine
Magda COLLOREDO BERTRAND
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Les conseillers COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Envoyé en préfecture le 13/09/2019
Reçu en préfecture le 14/09/2019
Affiché le 16/09/2019
ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE



Conseillère déléguée
Enseignement supérieur
Véronique PUGÉAT
Adjointe au maire de Valence



Conseillère déléguée
Centre du Patrimoine Arménien
Annie KOULAKSEZIAN-ROMY
Conseillère municipale à Valence



Conseillère déléguée
Équipements culturels
Anne-Laure THIBAUT
Adjointe au maire de Valence



Conseiller délégué
Transition énergétique
Lionel BRARD
Adjoint au maire de Valence



Conseiller délégué
Assainissement
Yves PERNOT
Adjoint au maire d'Étoile-sur-Rhône



Conseiller délégué
Relations humaines
Bernard RIPOCHE
Maire de Beauvallon



Conseillère déléguée
Emploi
Nathalie BROSE
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère



Conseiller délégué
Développement économique de Rovaltain
Laurent MONNET
Adjoint au maire de Valence



Conseillère déléguée
Politique de la Ville
Annie-Paule TENNERONI
Adjointe au maire de Valence



Conseiller délégué
Ruralité - Chemins de randonnée - Plantes invasives - Fourrière animale
François BELLIER
Maire de Châteaudouble



Conseiller délégué
Offre de transport
Jean MEURILLON
Maire de La Baume-Cornillane



Conseiller délégué
Équipements sportifs
Renaud POUTOT
Adjoint au maire de Valence

LES 5 GRANDS PILIERS DU PROJET DE TERRITOIRE D'ICI 2020

Un territoire dynamique attractif et doux à vivre, telle est l'ambition de Valence Romans Agglo. Le projet de territoire repose sur 5 piliers : la cohésion sociale, la culture, le développement durable, le développement économique et l'attractivité, la solidarité territoriale. Sur l'ensemble du mandat, 304 millions € seront investis d'ici 2020. Ils prennent en compte trois points clés : une répartition optimale des compétences entre les différentes communes et l'agglomération, tout en mutualisant les ressources ; une gestion responsable de l'argent public tout en favorisant l'investissement, afin de stimuler l'emploi et l'économie locale. Un souci constant de qualité des services publics au bénéfice du cadre de vie des habitants.



COHÉSION SOCIALE
> 45 millions €



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
> 22 millions €



CULTURE
> 22 millions €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
> 92 millions €



SOLIDARITÉ TERRITORIALE
> 16 millions €

2018,

CRÉATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Créé en juin 2018, le Conseil de Développement permet d'intégrer les citoyens à la réflexion sur les orientations et les grands projets du territoire. Il est commun aux structures intercommunales que sont Arche Agglo, Rhône Crussol et Valence Romans Agglo. Il regroupe 88 membres volontaires issus de tous les horizons. Force de propositions, le Conseil de Développement peut également s'autosaisir de tout sujet pour apporter des préconisations autour des enjeux du territoire.



Timing respecté pour le plan piscines

Les chantiers ont débuté dans les temps. A Bourg-de-Péage, le Splashpad de Diabolo fait déjà des heureux. A Romans-sur-Isère, l'extension de la piscine Caneton et son nouveau bassin sportif ouvriront leurs portes en août. Rendez-vous dans l'eau fin 2019 au centre aquatique à Valence et début 2020, à la nouvelle piscine couverte de Portes-lès-Valence.



De nouveaux locaux pour le PIJ

Le Point Information Jeunesse reçoit les jeunes dans son propre espace, en plein centre de Valence, juste en face du Pôle bus. Pratique. Un nouveau bon plan pour les 11-30 ans à la recherche de réponses sur toutes les questions du quotidien.



La cuisine centrale championne du bio du local et du végétarien

Depuis la rentrée de septembre 2018, le service de restauration collective a fait évoluer le choix de menus pour les familles : standard ou végétarien. Une première en France.



Place aux grands événements sportifs

5 événements sportifs majeurs ont été soutenus sur la saison 2018. Ils font la part belle au cyclisme avec l'accueil du Tour de France à Valence et le Critérium du Dauphiné à Romans-sur-Isère. L'Agglo contribue ainsi à l'attractivité du territoire.

Cap sur tes vacances en mode Hub !

Pour permettre aux 6-11 ans de faire encore plus le plein d'activités, l'Agglo a mis en place un système de transport interconnecté entre les communes. Objectif : aller chercher les enfants au plus près de leur domicile et leur donner accès aux activités de leur choix.



40 ans, un bel anniversaire pour les petits

La crèche familiale de Romans-Bourg de Péage a fêté ses 40 ans d'existence en juin 2018. Un moment de partage et de retrouvailles pour les familles, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et l'équipe.



Parlez bambin, c'est bon pour l'avenir

5 multi-accueils collectifs se sont engagés dans une démarche nationale expérimentale autour du langage des 0-5 ans. Objectif : travailler sur le langage verbal, corporel ou émotionnel des tout-petits pour mieux préparer et réussir leur scolarité.



Deux structures toutes neuves pour les petits

A Valence, l'Agglo a réhabilité les locaux de deux anciennes écoles pour accueillir de nouveaux services de petite enfance. Le multi-accueil « Le Petit Prince » a ainsi ouvert ses portes à Valensolles au printemps dans un espace réaménagé et beaucoup plus adapté. Puis au tour du RAM Ravel à l'automne 2018 à Valence-le-Haut.



Du blanc contre les violences faites aux femmes

En novembre, l'Agglo a contribué à la promotion de la campagne Ruban blanc avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Drôme. Un engagement fort pour l'aide aux victimes.

Accompagner le deuil avec l'ouverture d'un nouveau crématorium

Situé à Beaumont-lès-Valence, ce nouvel équipement de l'Agglo est en service depuis le 25 juin. Alliant calme et sobriété, il offre un accueil personnalisé aux familles touchées par le deuil.

PETITE ENFANCE

Du bien être pour les enfants. Du confort pour les parents

L'ES MULTI-ACCUEILS POUR LES 0 / 6 ANS

L'Agglo gère 25 structures Petite enfance (de 12 à 120 places). Chaque année, l'évolution et le passage des crèches (accueil régulier) en multi-accueils (accueil régulier et occasionnel) permettent une meilleure prise en compte des besoins des familles et une meilleure optimisation des structures. L'année 2018 est marquée par cette évolution. 2 821 enfants ont été accueillis dans les accueils collectifs.

Le taux d'occupation global 2018 des structures est de 82 %, soit une augmentation de 3.4% par rapport à 2017. Courant 2018, des réunions de coordination ont mis en évidence des besoins d'évolution et d'harmonisation des pratiques. Ce sera l'axe fort de travail en 2019, avec l'objectif de proposer le même service à toutes les familles sur l'ensemble du territoire. De même, les structures d'accueil collectif travailleront de façon plus transversale afin d'améliorer la qualité du service aux familles. Si des actions ont déjà été menées en ce sens (1 bébé 1 livre, la participation au festival du jeu à Valence...), cette approche sera développée en 2019. Enfin, le partenariat avec la Caf de la Drôme sera renouvelé pour 4 ans.

82 %
TAUX D'OCCUPATION

LES MULTI-ACCUEILS FAMILIAUX POUR LES 0 / 3 ANS

L'Agglo gère 2 multi-accueils familiaux (135 enfants). Ces structures d'accueil dédiées aux enfants de 2 mois et demi à trois ans ont une particularité : les petits sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles employées par l'Agglo. Ces dernières, encadrées par une éducatrice de jeunes enfants et une puéricultrice, bénéficient de formations régulières. Une fois par semaine, les enfants et l'assistante maternelle sont réunis lors d'un atelier d'éveil collectif. La structure est ouverte de 7h30 à 19h et s'adapte également aux besoins des parents travaillant en horaires atypiques.

En 2018, le MAF « Les Petits Pas » a fêté ses 40 ans. Ce fût un joli temps convivial et de partage entre professionnels, familles et assistantes maternelles. En 2018, des ateliers spécifiques pour les plus de 2 ans, ont été mis en place pour permettre aux enfants de mieux préparer leur entrée à l'école. Quant au multi-accueil « Pain d'épices », elle a proposé des ateliers d'éveils hebdomadaires.

2 821
ENFANTS ACCUEILLIS

LES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le 1^{er} septembre 2018, l'Agglo a réorganisé ses Relais Assistantes Maternelles (RAM). Elle compte désormais 11 RAM sur 5 secteurs. **Cette réorganisation a permis d'augmenter le taux de fréquentation.** Ainsi, le RAM de Valence a déménagé et s'est réparti sur 2 lieux (l'ancien Multi-Accueil de Valensolles, et l'ancienne école maternelle Ravel), pour offrir aux familles et aux professionnels, des espaces de proximité, vastes, équipés et adaptés à l'accueil des enfants. En octobre, l'inauguration des locaux de Ravel a été un succès grâce à la forte mobilisation des assistantes maternelles. Cette année encore, les RAM ont été force de propositions pour les familles et les assistantes maternelles, avec des conférences sur les émotions de l'enfant, la mort subite, l'acquisition du langage, les écrans... Des temps de formation ont été proposés sur l'analyse de la pratique, premier secours, langage signé. Les RAM fédèrent les assistantes maternelles autour de projets tels que la création du spectacle de fin d'année à Etoile-sur-Rhône ou la création de 2 livres pour enfants à Romans-sur-Isère, désormais disponibles dans les RAM et médiathèques de l'Agglo. En 2019, des portes ouvertes seront proposées sur l'ensemble des RAM. De même Le Prix album sera lancé pour encourager la lecture.

LES LIEUX D'ACCUEIL PARENTS - ENFANTS

L'Agglo propose 11 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Gratuits, confidentiels et anonymes, ces lieux sont une bulle d'air et de jeux pour les enfants et leurs parents. En 2018, **la fréquentation des 11 LAEP a fortement augmenté** avec 10 090 participations (contre 7 894 en 2017). Le LAEP Polymômes à Valence a doublé sa fréquentation depuis sa réorganisation en 2017 sur deux quartiers. Au quartier de la Monnaie à Romans-sur-Isère, le LAEP 3 P'tits Tours a réajusté ses plages d'ouverture en fonction des horaires de l'école. Sa fréquentation a augmenté depuis l'incendie du multi-accueil, devenant ainsi l'unique structure de petite enfance du quartier. L'accompagnement à la parentalité sera renforcé en 2019, avec la création d'un poste de responsable de l'unité parentalité. L'atelier d'éveil psychomoteur, proposé les lundis à Romans-sur-Isère et les mercredis à Saint-Paul-lès-Romans, bénéficiera en septembre 2019 d'un agrément LAEP.

10 090
FRÉQUENTATION DES LAEP

RESTAURATION COLLECTIVE

Les menus végétariens, une offre unique en France !

DES REPAS BIO ET LOCAUX POUR LES PETITS

Le service de restauration collective gère la fabrication et la livraison de repas pour la restauration scolaire et la petite enfance. **5 500 repas sont ainsi servis chaque jour dans les écoles et accueils de loisirs de 14 communes de l'Agglo (dont 500 repas en crèches).** En phase avec la nouvelle loi Alimentation, le service s'engage dans des démarches éco-responsables et propose au menu des produits bio et locaux. En 2018, 27 % des denrées proposées sont issues de l'agriculture biologique et/ou locale. L'approvisionnement se fait en circuit court : fruits de Châteauneuf-sur-Isère, La Roche de Glun ou de Loriol, viande de Combovin, légumes de Montoisson, compotes de Portes-lès-Valence et d'Etoile-sur-Rhône, céréales de Saint-Marcel-lès-Valence, pain de Valence, produits laitiers d'Eurre et de Léoncel... Engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, le service

Restauration collective a fait évoluer son choix de menus pour les familles : standard ou végétarien. **30% des repas commandés (crèche ou école) sont végétariens. Valence Romans Agglo est la première collectivité en France à proposer ce choix aux familles.**

En 2018, un projet d'extension de la cuisine centrale a été voté. Il permettra la production quotidienne de 8 800 repas. De quoi répondre à la demande de nouvelles communes.

27 %
DE PRODUITS BIO OU LOCAUX



JEUNESSE

Place à l'égalité, à la mixité, à la proximité et au développement du sens critique

L'ANIMATION DE PROXIMITÉ DES 11 - 17 ANS

L'année 2018 a été marquée par l'élaboration et la signature d'une nouvelle convention relative à l'accueil de jeunes 2018-2021 avec le Département de la Drôme. De même, le dispositif Cap sur tes Vacances a fait l'objet d'une harmonisation des tranches de quotients familiaux. Enfin, la grille tarifaire de l'offre de loisirs Anim2prox a également été revue dans un souci d'accessibilité. Parmi les nouveautés : la mise en œuvre des mercredis loisirs pour les 11/14 ans, hors vacances scolaires. En 2018, le Point Jeunes de Génissieux a été transféré à Clérieux après travaux dans les locaux. **La fréquentation de l'accueil de loisirs a augmenté de 13 %.** Dans l'ensemble, la fréquentation est stable d'une année sur l'autre avec 499 jeunes accueillis. La proportion de filles accueillies a augmenté de + 5%. Un bon point pour la mixité. Enfin quatre chantiers de rénovation ont été organisés.

+ | **499**
JEUNES
ACCUEILLIS

LES ACCUEILS LIBRES EN POINTS JEUNES

Le temps d'ouverture des 8 locaux jeunes se partage entre l'accueil de loisirs des 11-14 ans et l'accueil libre des 14-17 ans. La fréquentation des locaux de La Baume d'Hostun, Mours-Saint-Eusèbe et Saint-Paul-lès-Romans est en forte progression.

LA PRÉVENTION DES 11 - 25 ANS

165 tournées dans l'espace public et passages dans les équipements d'animation ont permis 1 245 rencontres de jeunes pour 516 jeunes différents. Une présence dans trois collèges a permis aux éducateurs de rencontrer et échanger avec environ 760 collégiens. Les éducateurs ont mené 23 accompagnements de jeunes et un soutien psychosocial a été réalisé auprès de 13 parents. 12 nouvelles communes de moins de 5 000 habitants situées au sud de l'agglomération ont été investies par une éducatrice depuis juin 2018.

L'INFORMATION JEUNESSE

L'année 2018 a été marquée par le renouvellement de la labellisation Information Jeunesse, et l'ouverture en septembre, d'un seul local situé au centre-ville de Valence. Ce lieu accueillant et parfaitement situé est très apprécié des nombreux jeunes, parents ou professionnels de la jeunesse. **C'est également une année dédiée au développement de partenariats et actions « hors les murs » sur l'ensemble du territoire, en augmentation de plus de + 35%.** Enfin, le Point Information Jeunesse a pris en compte les nouvelles pratiques de la jeunesse en proposant 27 animations collectives autour de la gestion du « numérique ». Il va continuer à déployer ses interventions autour de trois grands axes.

! | **27**
ANIMATIONS
COLLECTIVES
NUMÉRIQUES



SPORT

Glisse ou natation, le sport c'est bon pour les petits et les grands

LES PISCINES

La fréquentation du public est plutôt stable en 2018 : Jean-Pommier à Valence avec 81 859 entrées ; Plein Ciel à Valence avec 13 484 entrées ; Piscine à Bourg-lès-Valence avec 19 346 entrées ; Caneton à Romans-sur-Isère avec 16 519 entrées ; **Diabolo à Bourg-de-Péage avec 101 857 entrées est en progression cet été suite à l'ouverture de la nouvelle aire de jeux d'eau. Côté Plan Piscines 2016 - 2020, les échéances sont respectées.** Ainsi, à Diabolo, l'aire de jeux d'eau et les toiles d'ombrage ont été mises en service en juin 2018. Quant aux travaux du Centre aquatique de l'Epervière à Valence, de rénovation et d'extension de la piscine Caneton à Romans-sur-Isère et de la piscine couverte à Portes-lès-Valence, tous ont démarré dans les temps et se poursuivent comme prévu. L'ouverture de l'extension de Romans-sur-Isère est prévue fin août 2019.

Celle de Valence fin 2019, et pour Portes-lès-Valence, rendez-vous février 2020.

LA PATINOIRE

En 2018, le public est venu nombreux malgré un hiver doux avec 34 779 entrées, soit une fréquentation en légère croissance. 4 840 élèves des écoles primaires ont pu bénéficier d'une aide pédagogique assurée par le club de patinage. Le 4^e trimestre 2018 a été consacré à la préparation du chantier de rénovation de la patinoire pour une ouverture à la rentrée 2019.

↗ | **34 779**
ENTRÉES

SOUTIEN AUX FAMILLES

Des équipements de qualité en toutes circonstances

LE CRÉMATORIUM

L'année 2018 a été marquée par la livraison, le 25 juin, du nouveau crématorium, conçu et réalisé à l'initiative de Valence Romans Agglo sur la commune de Beaumont-lès-Valence. Dans un cadre apaisant, conjuguant architecture de qualité et aménagements paysagers, les familles sont accueillies et accompagnées par le personnel de la société Crématorium de France, gestionnaire de cet équipement. **Ce crématorium peut recevoir 300 personnes et assurer 1 700 crémations par an. Un jardin du souvenir permet, si les familles le désirent, de répandre les cendres de leur proche et ainsi se recueillir dans un cadre paisible.** Fin d'année 2018, l'ancien crématorium situé dans l'enceinte du cimetière de Valence, équipement devenu obsolète, a été déconstruit et permet ainsi au cimetière de retrouver de l'espace.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglo gère quatre aires d'accueil des gens du voyage, soit 124 places de caravanes, réparties sur Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère et Valence. A Valence, une aire de grand passage d'une superficie de 2,9 hectares permet d'accueillir les grands groupes jusqu'à 200 caravanes, de mars à septembre. En 2018, 1 853 gens du voyage ont été accueillis sur les aires de l'Agglo, une fréquentation en hausse par rapport à l'an dernier. **Le taux d'occupation moyen de 72% a également augmenté de 10%.** Quant à l'aire de grand passage, elle a été occupée 202 jours (+44 % d'augmentation). Les stationnements illicites sont en légère baisse en 2018, essentiellement des petits groupes familiaux. Un nouvel accompagnement social a été mis en place sur les aires d'accueil, grâce au partenaire AGDV 26/07. Une conseillère accueille enfants et adultes à bord d'un camping-car aménagé pour des interventions ciblées : scolarisation, santé, accès au numérique pour favoriser l'insertion professionnelle. Enfin, deux projets de sédentarisation ont débuté en 2018 : l'un à Valence, avec 6 logements adaptés en 2019, et 8 à Saint-Marcel-lès-Valence, en 2020.

↗ | **1 853**
ACCUEILS

Envoyé en préfecture le 13/09/2019
Reçu en préfecture le 14/09/2019
Affiché le 16/09/2019
ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE

COHÉSIVE
SOCIALE

Extension de l'école d'art

L'extension de l'école d'art a été inaugurée fin mai 2018, avec 1500 mètres carrés de locaux supplémentaires. Ainsi, les 160 étudiants hébergés pour certains ateliers, dans des locaux extérieurs à l'école, faute de place, devraient pouvoir travailler dans de meilleures conditions.



© Delmarly

Inauguration de l'extension du Cpa

Après deux ans de travaux, le Cpa a ré-ouvert ses portes, à l'occasion de Journées Européennes du Patrimoine. Agrandi, rénové, l'équipement offre deux nouvelles salles d'expositions temporaires. Avec *Nous et les autres, des préjugés au racisme*, l'exposition inaugurale, affiche clairement l'ouverture du Cpa sur le monde.



© Bourdier-image

Démarrage du chantier de la médiathèque de Latour-Maubourg

Le chantier de Latour-Maubourg à Valence a démarré en avril. Abandonné depuis quelques années, le nouveau bâtiment accueillera sur près de 6 000 m² la future médiathèque centrale et les archives intercommunales. La place d'Armes fait l'objet d'une rénovation. Quant aux anciennes écuries, toutes ont été cédées pour développer de nouvelles activités.



Déménagement des collections de la médiathèque et des archives intercommunales

Un déménagement monumental a démarré le 1er septembre 2018. Les équipes de la médiathèque ont à assembler, empiler, inventorier, réétiqueter, conditionner, expédier plus de 400 000 documents (livres, CD, DVD). Un volume estimé à près de 10 000 cartons.

Nouvelles études pour optimiser l'offre culturelle

Médiathèque à Chabeuil, Création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, travaux de rénovation au théâtre La Comédie... Plusieurs études ont été lancées en 2018.

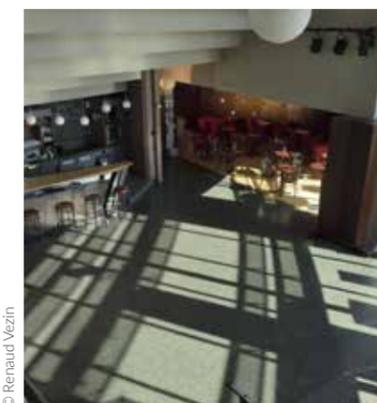


Pluie de labels pour les équipements culturels de l'Agglo.

2018 a été marquée par l'obtention de 3 nouveaux labels. Un label « Scène d'intérêt national chanson française » pour Train-Théâtre. Un label « Ethnopôle » pour le Cpa. Et enfin, un label pour le Conservatoire « Conservatoire à rayonnement départemental ». Trois labels d'Etat qui confortent la qualité des équipements du territoire.

La petite salle de cinéma rénovée au Lux

Pour améliorer le confort et l'accessibilité des personnes en situation de handicap, la petite salle de cinéma a fait peau neuve. Équipée de gradins, dotée de moelleux fauteuils, d'un système son et d'un écran, elle offre un maximum de plaisir aux spectateurs.



© Renaud Vezin

LECTURE PUBLIQUE & ARCHIVES

Une offre riche et diversifiée sur l'ensemble du territoire



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Les 14 médiathèques du territoire, proposent aux habitants un service public de proximité très large. Sensibles aux difficultés rencontrées par les usagers, elles ont priorisé trois points : l'accueil des personnes en situation de handicap ; l'accompagnement administratif dans une période de dématérialisation ; l'organisation d'un fonctionnement dans un esprit participatif avec les usagers. **Elles ont accueilli cette année 12 jeunes en services civiques pour mettre en place, à l'initiative du ministère de la Culture, des ateliers sur l'éducation aux médias et les Fake news.** Répartis dans 6 établissements, ils ont développé un travail spécifique sur les réseaux sociaux avec les collègues et les jeunes dans les médiathèques. Le réseau de l'Agglo a été choisi comme l'un des premiers lieux d'expérimentation. Cette année également, le patrimoine était à l'honneur avec l'ouverture du site internet *L'empreinte* qui s'est construit en collaboration avec les partenaires. 4000 documents sont numérisés à ce jour et accessibles à tous les habitants. Enfin, les usagers peuvent bénéficier d'un service de conseils à distance Eurékoï, pour les accompagner dans leurs recherches. **En 2018, le réseau des médiathèques compte 34 044 usagers inscrits et 1 468 962 prêts effectués.** Les actions culturelles ont mobilisé plus de 25 000 personnes, avec un engouement total pour les ateliers numériques.

1,5 MILLION DE PRÊTS
34 000 INSCRITS

LA COLLECTE ET L'ENTRETIEN DES ARCHIVES

Service commun mutualisé entre l'Agglo et 14 collectivités ou établissements publics de son territoire, les Archives assurent des missions administratives et patrimoniales. Elles mènent une politique en direction des publics par le biais de leurs salles de lecture, d'une programmation culturelle (expositions, conférences, ateliers...) et l'inscription dans des manifestations d'envergure nationale, en particulier le Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale en 2018. L'année a été marquée par l'extension du service commun aux communes de Romans-sur-Isère et de Combovin. **Une vaste opération de collecte et traitement des fonds administratifs et historiques des directions communales et communautaires de Valence a été menée : les documents ont été transférés sur le nouveau siège communautaire, place J. Brel à Valence.** De même, pour le CCAS de Valence, qui a déménagé au printemps 2018 et dont les archives, de l'an IX à nos jours, ont été prises en charge. Soit un total de 1066 mètres linéaires traités en 2018. Enfin, le projet de nouveau bâtiment pour les Archives, mutualisé avec la médiathèque publique de Valence, sur Latour-Maubourg, entraîne des opérations de récolement et de restauration des fonds préalablement à leur déménagement. En 2018 les archives ont accueilli plus de 1400 usagers dont 280 nouveaux inscrits.

1 400 USAGERS

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Place à la musique et à la danse pour tous goûts, pour tous les âges

MUSIQUE ET DANSE AU CONSERVATOIRE

Mai 2018 marque une étape importante avec l'arrêté officiel de classement par l'Etat sur le label Conservatoire à Rayonnement Départemental d'un grand et nouveau conservatoire de Valence Romans Agglo sur deux sites : la Cité de la Musique à Romans-sur-Isère et la Maison de la Musique et de la Danse à Valence. C'est le seul établissement artistique du département à être classé CRD. **Cette année a vu la mise en place de plusieurs nouveautés : l'ouverture d'une « Filière voix » jeunes chanteurs, le développement de la danse contemporaine, la création d'un atelier de pratiques artistiques adaptées pour des personnes en situation de handicap mental** et mise en place d'un nouvel outil « l'extranet familles » permettant de dématérialiser les factures et les bulletins trimestriels.

Le Conservatoire c'est aussi un foisonnement d'actions culturelles et artistiques : une vingtaine de projets pédagogiques, 134 auditions, 42 concerts, six festivals (MicroMusic, Drôme de Guitares, Les Musicades Romanesques, Musifolia, Festival d'un Jour, et la 1^{ère} édition du Festival de musique ancienne), des Master Classes avec des artistes prestigieux et surtout de très nombreux partenaires. Pour 2019-2020, il est prévu la poursuite du développement de la danse contemporaine, la signature d'une convention sur des échanges culturels franco-arméniens, avec la tenue d'une académie d'été en juillet 2019, un partenariat avec le Train-Théâtre autour d'un opéra pour enfants, le 2^{ème} Festival de musique ancienne... **En 2018 le Conservatoire compte 1741 élèves et 106 enseignants, pour 66 disciplines enseignées.**

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Des événements de qualité accessibles à tous les publics

LES CLÉVOS, CITÉ DES SAVOIRS

L'année 2018 marque un tournant dans le rythme de programmation des expositions des Clévos passant de 3 à 2 par saison. **La priorité est donnée à des expositions de grande qualité, en première itinérance nationale, axées sur la manipulation et l'expérimentation, ce qui contribue à la notoriété du site et au rayonnement du territoire.** En 2018, Les Clévos ont accueilli 40 390 personnes, franchissant pour la première année la barre des

40 000 visiteurs. La saison a été ponctuée de manifestations importantes comme le Festival des arts traditionnels japonais ou la journée Maths en Folie. En parallèle des expositions, une programmation de spectacles jeune public et l'accueil d'artistes en résidence ont été renforcés (partenariat Train Théâtre). De même des actions hors les murs ont touché 2218 personnes. Enfin, Les Clévos se sont engagés dans la démarche Refuge LPO pour la gestion du parc et la mise en place d'éco pâturage avec des ânes.

40 390
VISITEURS



LE TRAIN THÉÂTRE

Le Train-Théâtre est un établissement public et culturel du spectacle vivant et du cinéma, scène conventionnée d'intérêt national *Art et création - Chanson francophone*. Au-delà de la salle de spectacle, il s'agit d'un projet en faveur de la diffusion, la création, l'éducation artistique et les expressions culturelles. Sur la saison 2017/2018, Le Train-Théâtre a accueilli 53 145 spectateurs ayant assisté à une ou plusieurs représentations dans ou en dehors de l'équipement, sur le territoire. La fréquentation pour le spectacle vivant est en légère évolution, tout comme pour le cinéma. **Les perspectives 2019 visent à accentuer la place de la francophonie, les actions de médiation culturelle sur le territoire au plus près des habitants, les actions de coopération au plan local, national et international.**

53 145
SPECTATEURS

LA CORDONNERIE

En 2018 l'activité s'est poursuivie sans évolution majeure (année de transition marquée par le départ du directeur). 50 concerts ont été organisés pour un total de 5 985 personnes accueillies (8395 en 2017). Cette diminution est en phase avec la tendance nationale à la baisse de la fréquentation des salles de concerts de petite jauge au profit des salles de grande jauge et des festivals. La Cordonnerie a soutenu 21 projets de création artistique (12 en 2017). 52 groupes (157 musiciens) ont été accompagnés sur les pratiques amateurs (51 en 2017). Enfin, différentes actions ont été menées avec les lycées Triboulet, Bouvet et du Dauphiné. **Pour 2019, l'arrivée d'une nouvelle direction devrait amener un nouveau projet artistique et culturel de la SMAC.**

JAZZ ACTION VALENCE

Jazz Action Valence a retrouvé un niveau de fréquentation optimal que ce soit en terme d'élèves, de pratiques musicales qu'au niveau du public avec 273 adhérents, contre 221 en 2017. L'activité des pratiques musicales amateurs a également augmenté avec 223 élèves contre 176 en 2017, générant + 22 % de recettes. La formation professionnelle est également en hausse avec 35 stagiaires. **Enfin, la programmation Jazz et Musiques Actuelles annuelle a été une réussite avec 1 300 spectateurs sur 8 concerts, retrouvant son meilleur niveau.**

LE LUX, SCÈNE NATIONALE

Lux, Scène nationale a poursuivi l'affirmation de son projet. Elle a privilégié la pluridisciplinarité et s'est également enrichie avec des explorations esthétiques et technologiques. Danse, musiques, arts plastiques et numériques, cinéma sont présentés de manière transversale. Une attention est portée à l'émergence de nouvelles esthétiques. En termes de diffusion, l'envergure est stabilisée avec 23 spectacles et une expérience immersive VR-I pour 35 représentations, 6 expositions et 200 films. La programmation cinéma est éditorialisée et ponctuée par le temps fort Viva Patrimoine. En termes de fréquentation, Le Lux a accueilli 63 096 personnes.

LA COMÉDIE DE VALENCE

La saison 2017-2018 a été marquée par une activité exceptionnelle et une forte visibilité des créations produites par La Comédie de Valence. **Portée par la forte progression des ventes de spectacles en tournée -206 dates dans 52 villes de France, d'Europe et d'Asie-, les recettes propres approchent les 40% d'un budget de 6 millions d'euros en progression de 20%.** Après sa création au festival Ambivalence(s) *Certaines n'avaient jamais vu la mer*, mis en scène par Richard Brunel, a été programmé au Festival d'Avignon. *SAIGON*, mis en scène par Caroline Guiela Nguyen de la compagnie valentinoise *Les Hommes approximatifs* rencontre un succès international considérable. Ainsi, la fréquentation globale atteint le niveau record de 94 360 spectateurs dont 54 758 en tournée. Le lien aux habitants de l'Agglo s'appuie sur les 126 partenaires publics comme privés du territoire. **En 2019, Richard Brunel conclura au Centre dramatique national, une aventure de 10 années.**

94 360
SPECTATEURS

LE CPA

Le Cpa a ré-ouvert ses portes en septembre 2018 après deux ans de travaux d'agrandissement. Le triplement de ses surfaces d'accueil et d'expositions a permis de proposer aux visiteurs une offre culturelle enrichie, des parcours d'exposition plus interactifs, ainsi que le développement d'une activité de recherche. 7 075 visiteurs ont été accueillis. Sur cette même période, 2 060 élèves sont venus visiter les nouveaux espaces et ont participé à des animations. L'exposition de réouverture *Nous et les Autres, des préjugés au racisme*, réalisée par le musée de l'Homme de Paris et présentée pour la première fois en Auvergne-Rhône-Alpes a fait sensation.

L'ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN

Issue du rapprochement en 2011 des deux écoles de Valence et Grenoble, l'ESAD Grenoble Valence a accueilli 257 étudiants (2017-2018), dont 152 sur le site de Valence. Les ateliers tous publics à l'année ont été proposés à 189 auditeurs. Le Journal des Arts en 2015 a classé l'ESAD à la 4ème place de son palmarès des écoles supérieures d'art françaises. Les travaux d'extension ont permis d'augmenter la surface mise à disposition des ateliers tous publics de plus de 1000 m². L'ESAD a entamé une réorganisation des cursus sur les deux sites pour répondre mieux aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche en art comme en design et d'améliorer l'accompagnement professionnalisant.

4^e AU PALMARÈS
DES ÉCOLES D'ART EN FRANCE

L'ÉCOLE DE LA POUDRIÈRE

La Poudrière est la seule école française de réalisation de films d'animation de rayonnement européen. **Elle constitue un acteur clé de la filière du cinéma d'animation avec depuis sa création 162 diplômés de 33 nationalités, plus de 140 prix dans des festivals internationaux. Le taux d'insertion professionnelle dans le secteur est de 98 %.** L'École propose des formations longues de très haute qualité (2 ans / 10 élèves) ; des stages courts de formation professionnelle axés sur l'écriture narrative, visuelle et sonore ; des tremplins professionnels innovants comprenant

du conseil, mise en réseau, partenariats producteurs/diffuseurs, résidences d'écriture... Avec la création du fonds de soutien à l'animation en 2016, l'Agglo et le Département Drôme (abondé par le CNC) soutiennent ce secteur économique très dynamique. En 2018, 6 des 8 lauréats du fonds de soutien à l'animation sont des anciens étudiants de la Poudrière.

UNIQUE
EN FRANCE

L'ÉQUIPÉE

L'équipée est un acteur pédagogique et culturel de référence dans le domaine du cinéma d'animation. Installée à la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, elle joue un rôle de passerelle entre publics et créateurs. Elle fait découvrir le cinéma d'animation à tous dans un esprit pédagogique, formateur et ludique. En 2017-2018, l'Équipée a réalisé 439 jours d'interventions d'éducation, de loisirs, de formation, de team building (+8%) touchant 6 415 personnes. **Quant au Festival d'un Jour, il a accueilli 12 428 spectateurs, (+2% par rapport à 2017).** La mise en place d'une nouvelle formule sur 6 jours a été un succès (+ 10 %). Enfin, l'équipée a organisé 385 jours de location d'expositions, trois fois plus que l'année précédente.

12 428 SPECTATEURS
AU FESTIVAL D'UN JOUR



L'éolien gagne du terrain

La Compagnie éolienne du Pays de Romans, dont l'Agglo est actionnaire, a ouvert le parc éolien du Bois de Montrigaud. 12 éoliennes y sont érigées et permettront de produire, l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 25 000 personnes. Le projet a fait l'objet d'un financement participatif destiné en priorité aux proches habitants. Succès total de l'opération avec 500 000 € recueillis en quelques jours.



Le Label Cit'ergie récompense notre collectivité exemplaire

Décerné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, le label Cit'ergie valorise les collectivités en matière de transition énergétique. La démarche ambitieuse de labellisation de l'Agglo lui a permis d'accéder directement au second palier Cit'ergie, fait relativement rare. L'Agglo affirme son engagement en faveur du développement durable.

Premiers chantiers de lutte contre les crues

Deux premiers chantiers de lutte contre les crues ont démarré en 2018 : la rivière Joyeuse qui touche les communes de Montmirail, Parnans, Châtillon-Saint-Jean, Saint-Paul-les-Romans et Romans-sur-Isère ; la Barberolle, qui impacte Alixan, Saint-Marcel-lès-Valence et Bourg-lès-Valence.



La taxe Gemapi est en place

Instaurée en février 2018 cette taxe inondations a vocation à financer les travaux et les aménagements pour éviter les débordements dus aux crues. Elle représente en moyenne 2 € par an et par habitant.

Préparer l'avenir avec le Plan local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), définit la politique locale en matière d'habitat. Après une première génération de PLH, sur les anciennes intercommunalités, Valence Romans Agglo s'est dotée d'un nouveau programme pour unifier la politique du logement sur les 56 communes du territoire, pour 2018-2023. Budget annuel moyen d'investissement : 4,7 millions €.

1500 logements rénovés pour lutter contre le gaspillage énergétique

En 2018, 1 500 logements ont été rénovés pour lutter contre le gaspillage énergétique. Le bâtiment représente à lui seul plus de 40 % de la consommation énergétique. Il constitue donc un gisement d'économies majeur.



Installation des premiers points d'apport volontaires

18 communes ont opté pour le mode de collecte en apport volontaire. Ainsi, les bacs à roulettes ont été remplacés par des conteneurs semi-enterrés. Les travaux ont débuté en mai 2018 afin d'équiper les communes au fur et à mesure. Ce chantier devrait s'achever en juin 2019.



Baisse du taux de la taxe des ordures ménagères

En février la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a fait l'objet d'une harmonisation sur tout le territoire. Un taux de 7,95%, en baisse pour un grand nombre de familles.

Vers une eau responsable

En 2018, l'Agglo a adopté les principes des territoires Eau-Responsable de l'IWA International Water Association. Cela se traduit par la mise en place d'une participation financière pour les projets communaux de désimperméabilisation.



De nouveaux contrats plus avantageux pour les stations d'épuration

Deux nouveaux contrats de délégation de service public confiés à VEOLIA ont démarré début 2018.

1 > Le contrat pour l'exploitation du système d'assainissement des 11 communes raccordées à la station de traitement des eaux usées de Romans-sur-Isère. Il se traduit par une baisse importante des coûts d'exploitation pour la collectivité.
2 > Le contrat pour l'exploitation des stations de traitement des eaux usées de Valence et de Portes-lès-Valence. Il comprend la construction d'une unité de méthanisation des boues avec production de biogaz et injection dans le réseau GrDF fin 2021.

GESTION DES DECHETS

Tous mobilisés pour le tri et la prévention

COLLECTE ET TRI

L'Agglo assure la compétence élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence s'articule autour de deux blocs : la collecte, assurée par la Communauté d'agglomération, et le traitement, transféré au Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme (SYTRAD). **123 672 tonnes de déchets ont été collectées en 2018. Au global, le tonnage collecté est en baisse de 0,7%. Considérant l'augmentation de la population intervenue entre 2017 et 2018, le ratio de déchets produits par habitant baisse quant à lui de 1,7%.** Eu égard à la densification des actions de prévention prévues en 2019 (avec notamment la promotion forte du compostage), la baisse des tonnages collectés devrait se confirmer. De plus, les différentes optimisations mises en œuvre dans le cadre de la collecte devraient permettre d'augmenter les performances en termes de tri des déchets.

Plus d'informations > Rapport sur le prix et la qualité du service édité en septembre 2019.

TONNAGES COLLECTÉS ENTRE 2017-2018

	Déchèterie :	54 581	↓ -2,7 %
	Corps creux :	1 829	↑ +2,2 %
	Corps plats :	6 890	↑ +0,2 %
	Verre :	6 068	↑ +3 %
	Ordures Ménagères :	54 304	↑ +0,7 %
GLOBAL		123 672	↓ -0,7 %

ASSAINISSEMENT COLLECTIF/NON COLLECTIF

Priorité au service collectif de qualité

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2018*, la collecte et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, et le contrôle des installations d'assainissement non collectif sont désormais exercées par l'Agglo sur tout le territoire. Cela se traduit par 80 000 abonnés, 1 600 km de réseaux d'assainissement, (dont 383 de réseaux d'eaux pluviales). 17,6 millions de m³ ont été traités sur 41 stations de traitement des eaux usées, et 1 033 contrôles ont été réalisés dans le cadre du SPANC. Enfin 7,26 millions € de travaux d'assainissement ont été réalisés. En 2018, un nouveau contrat pour l'exploitation des stations de traitement des eaux usées de Valence et de Portes-lès-Valence a également été confié à VEOLIA pour une durée de 15 ans. Ce contrat comprend la construction d'une unité de méthanisation des boues avec production de biogaz et injection dans le réseau GrDF en 2021. 2018 a également permis la finalisation

de l'harmonisation tarifaire de la redevance assainissement collectif avec le vote des tarifs des années 2019 et 2020. **En 2020, tous les usagers auront le même tarif de la redevance assainissement collectif à savoir 19 € HT de part fixe et 1,16 € HT le m³. Ce nouveau mode de calcul permettra une tarification unique et un traitement commun à tous les usagers.** **Plus d'informations > Rapport sur le prix et la qualité du service édité en septembre 2019.**

80 000 ABONNÉS
1 600 KM DE RÉSEAUX
17,6 MILLIONS DE M³ TRAITÉS

*Transfert de la compétence assainissement collectif et gestion des eaux pluviales des 5 communes de l'ex communauté de communes de la Raye.

TERRITOIRE DURABLE

Place aux pratiques innovantes et respectueuses

L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

La priorité est à la qualité et à l'autonomie alimentaire du territoire tout comme au soutien des pratiques agricoles innovantes. **En 2018, l'Agglo a lancé une étude prospective « Trajectoire agricole et alimentaire durable – horizon 2050 ». Elle permettra d'orienter les modes de production afin de garantir une capacité importante du territoire à couvrir les besoins de la population et à relever les défis environnementaux.** Les actions de sensibilisation autour de l'agriculture locale se sont poursuivies en vue de favoriser le développement des produits bio/locaux dans la restauration collective, soutenir l'installation et veiller à la préservation du foncier agricole et forestier, accompagner les pratiques agricoles innovantes. Elle se traduit notamment par l'événement Terres Animées (Thème *Vive la forêt*, en 2018), sur 5 jours dans 15 communes du territoire.

LA RESSOURCE « EAU »

En 2018, l'Agglo a poursuivi sa mission de sensibilisation et conseil des agriculteurs du territoire et plus particulièrement ceux situés sur les aires d'alimentation des captages prioritaires. Objectif : les accompagner techniquement dans l'évolution de leurs pratiques agricoles pour réduire l'utilisation d'intrants chimiques. Une 100^e

agriculteurs se sont mobilisés autour de ces pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement. **Par ailleurs l'Observatoire de l'eau mis en place pour surveiller l'évolution de la qualité des eaux a permis un suivi sur 70 points (eau superficielle et eau souterraine) répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.** Quatre campagnes de prélèvement et d'analyse sont réalisées annuellement. Elles permettent de visualiser la qualité globale de l'eau et d'orienter les actions.

LES SENTIERS DE RANDONNÉE

En 2018, 345 kms de sentiers pédestres ont été créés et/ou aménagés (déroussaillage, élagage, balisage...). Les sept itinéraires VTT du territoire (inclus dans le site VTT FFC Drôme des Collines) ont aussi été entretenus. Une nouvelle signalétique a été mise en place. Le topoguide *La Drôme des Collines... à Pied®* a été réédité avec la mise à jour de 12 itinéraires. **Enfin, un sentier d'interprétation a été créé à Barbières Dans les pas des Pellafols.** Ludique et pédagogique, ce sentier a été élaboré de façon participative avec un groupe d'habitants de la commune et Pays d'Art d'Histoire.

345 KM
DE RANDONNÉE AMÉNAGÉS



L'ENJEU DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire, des inventaires naturalistes sont réalisés chaque année, soit par des spécialistes, soit par les habitants eux-mêmes. **Ces inventaires se sont poursuivis en 2018. Enrichis par des animations, ils permettent de partager cette connaissance et les enjeux de notre territoire.** La biodiversité passe également par la protection ou la restauration des milieux naturels. L'Agglo est l'animatrice du site Natura 2000 (Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère). En 2018, six conventions ont été signées avec des propriétaires pour des opérations d'entretien et de débroussaillage dans des milieux sensibles. De même, une attention particulière a été portée sur les projets de gestion des espaces dont les collectivités sont propriétaires, l'aménagement des zones d'activités ou l'urbanisme... Autre chantier de taille en 2018, le programme de plantation de haies. **L'Agglo a pris en charge une partie du financement**

des coûts de plantations. Ainsi, plus de 17 km de haies ont été plantés en deux ans. Enfin, pour lutter contre les espèces invasives, l'Agglo a pris en charge les coûts de destruction des nids de la pyrale du buis ou du frelon asiatique.

17 KM
DE HAIES PLANTÉES

LA PÉDAGOGIE

L'Agglo a lancé la campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement à l'échelle des 56 communes. Cette sensibilisation est ouverte aux écoles élémentaires publiques et privées. Cinq thématiques sont développées : la forêt / l'eau-les rivières / l'agriculture durable et l'alimentation / la transition énergétique / la biodiversité. Pour l'année scolaire 2018/2019, 60 classes se sont inscrites.

60 CLASSES
EN CAMPAGNE PÉDAGOGIQUE

LA POLLUTION DE L'AIR

Plus que jamais, la qualité de l'air sous haute surveillance

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Pour lutter contre l'ambroisie, l'Agglo a relancé en 2018 des actions d'animation et de coordination sur les communes pour tenter d'enrayer ce fléau de santé publique. Les référents communaux sont accompagnés dans leur mission par un cabinet d'études sur la pleine période de développement de la plante. **Sur 45 communes accompagnées, 6 355 hectares infestés ont été repérés.**

le gain maximal est de 4 µg.m³ en moyenne annuelle en proximité de l'A7. Les résidents aux abords de l'axe sont donc moins exposés à la pollution.

↓ BAISSÉ DE **20** KM/H = BAISSÉ DU
DIOXYDE D'AZOTE (-13%)

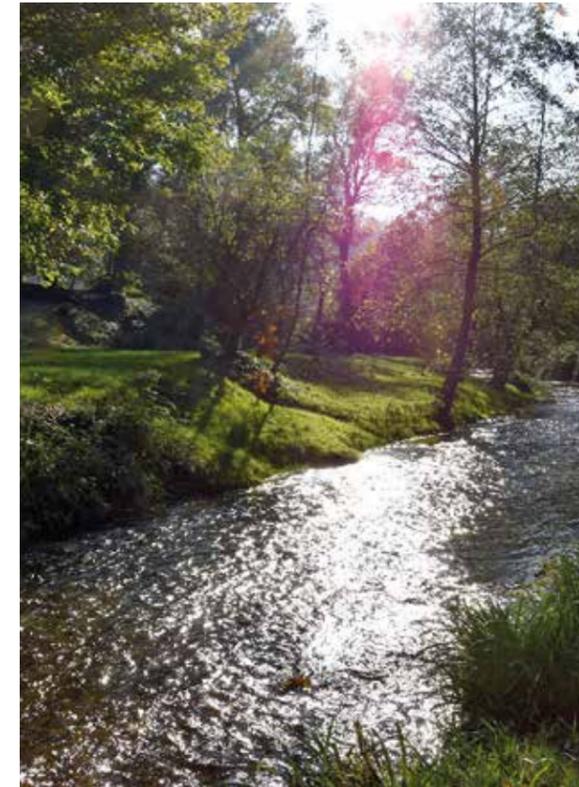
QUALITÉ DE L'AIR

L'Agglo adhère à l'association ATMO Auvergne Rhône Alpes. Cette association surveille la qualité de l'air atmosphérique et tient en alerte les autorités lorsque les seuils de pollution sont dépassés. En 2016, la limitation de vitesse a été abaissée de 20 km/h sur une portion de l'A7 et de la Lacra, à hauteur de Valence (pour une phase expérimentale d'un an). Cette disposition s'est prolongée sur 2017 dans l'attente des résultats de l'évaluation circonstanciée de la qualité de l'air par l'association. **Diffusée en septembre 2018, l'étude montre que la baisse de la limitation est bénéfique. Elle permet une réduction des émissions polluantes liées au trafic de l'axe A7. Ainsi, pour le dioxyde d'azote, le gain pour les émissions à l'échappement est de l'ordre de 13% sur le tronçon de l'autoroute soumis à la limitation.** Les modélisations montrent qu'en termes de concentration,



LE RISQUE INONDATION

Priorité aux chantiers de prévention et aux aménagements



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Durant l'été 2018, l'aménagement de la rivière Joyeuse pour la protection contre les inondations et la restauration du cours d'eau a été soumise à enquête publique. Elle a reçu un avis favorable avec des recommandations. Sur la Barberolle, le même type de réflexion est en cours. Lancée en 2018, l'étude doit permettre d'affiner les scénarii liés au risque inondation. Les « Programmes d'Actions de Prévention des Inondations » (dits Papi) Véore, Barberolle et Joyeuse se poursuivent avec la démarche Alabri. **Ainsi en 2018 une 60e de diagnostics de réduction de la vulnérabilité des bâtiments à l'inondation ont été réalisés.** Des formations sur la gestion de crise ont été menées auprès des élus communaux avec un exercice de terrain à Chabeuil à l'automne. Enfin des diagnostics ont été réalisés de digue sur la Véore à Etoile, sur la Savasse à Mours-Saint-Eusèbe. L'entretien des cours d'eau s'est poursuivi. Environ 75 km de cours d'eau ont été entretenus. Afin de restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau et zones humides, des études ont été lancées ou se poursuivent sur l'Ozon, le Guimand, le Pétochin et le lac de Couleures.

75 KM DE COURS D'EAU ENTRETENUS

LOGEMENT ET URBANISME

Pour un habitat accessible, adapté, visant à réduire la facture énergétique des ménages

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat 2018-2023 fixe les actions de l'Agglo pour favoriser la création ou la réhabilitation de logements accessibles et adaptés au parcours résidentiel de chacun. Il prend également en compte les enjeux d'équilibre de la croissance démographique entre les pôles urbains et les territoires périurbains. **La rénovation des logements est un enjeu pour revaloriser le parc ancien et par conséquent l'attractivité résidentielle des centralités, diminuer la facture énergétique des ménages et du territoire, préserver la qualité de l'air et dynamiser le développement économique local lié à la rénovation.**

Le service public éco énergie, Rénov'habitat durable, décline divers dispositifs pour accompagner l'ensemble des propriétaires (et copropriétaires) pour leurs projets de travaux de logement. En 2018, 7300 personnes ont sollicité

la Maison de l'Habitat afin d'obtenir des conseils en matière de recherche de solution logement, d'économie d'énergie, de rénovation ou adaptation de logement et de qualité architecturale. En 2018, 642 logements ont été rénovés soit une augmentation de 18% par rapport à 2017*. L'Agglo s'est engagée sur le versement de 723 000 € d'aides aux travaux pour les particuliers. Ces subventions, complétées par celles de l'ANAH, de l'Etat et du Département, ont généré 11 millions d'euros de travaux de rénovation.

7 300 PERSONNES
ONT SOLlicité LA MAISON DE L'HABITAT



Confirmation de l'implantation du transporteur Jacky Perrenot

L'agglomération a cédé un terrain d'une surface de 31 000 m² permettant, pour une première tranche, la construction d'un bâtiment de 4500 m² principalement à vocation logistique. Ce projet va générer la création de 50 emplois en plus des 100 transférés. Cette implantation vient ainsi consolider le parc d'activités La Motte comme d'un des pôles majeurs de la logistique en Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Territoire d'excellence pleine nature, une belle reconnaissance

En mars 2018, Valence Romans Agglo devient un des 21 Territoires d'Excellence Pleine Nature d'Auvergne-Rhône-Alpes. De quoi booster les investissements liés aux activités de pleine nature. Depuis, 15 projets ont été accompagnés par l'Agglo, 6 d'entre eux ont déjà déposé un dossier et obtenu au total 370 000 €, soit 25% du montant de subvention sollicité au moment de la candidature. Les dossiers d'investissement seront abordés en 2019.



Harmonie 2030, place à la gouvernance

Dans le prolongement de l'élaboration de stratégie de développement économique, Valence Romans Agglo a proposé à l'ensemble de ses partenaires* la mise en œuvre d'une gouvernance partagée. Cette démarche innovante a pour objectif d'améliorer l'efficacité collective du territoire. L'enjeu ? Faire mieux pour aboutir à des actions plus innovantes et efficaces pour le développement de notre territoire. Trois groupes de travail oeuvrent sur les thèmes de l'attractivité, de la relabellisation *French Tech* et de la candidature TIGA.

*Associations d'entreprises, Région, Département, les 3 chambres consulaires, l'ADUDA, l'ESISAR, la French Tech, Digital League et Rhone Vallée Angels.



Succès total pour Start-up de territoire avec un record d'affluence nationale

En mars 2018 près de 1500 personnes étaient présentes au rendez-vous Start-up de territoire. Une troisième édition avec une mobilisation record. Initiée par le Groupe Archer pour inventer ensemble les start-up de demain, la démarche avait immédiatement séduit ! Photo ci-dessous : *Ma bouteille s'appelle reviens*.



© MaBouteille

Lauréat AMI TIGA

En janvier 2018, le Gouvernement a annoncé la liste des lauréats retenus pour « Territoires d'innovation de Grande Ambition » (TIGA). 24 territoires ont été retenus parmi les 117 candidats dont celui de Valence Romans Agglo en association avec le groupe Archer. Intitulé *Valence-Romans, d'un territoire de coopération à la dynamique d'innovation start-up de territoire*, le projet de l' Agglo a bénéficié dès cette année d'un accompagnement financier de 279 000 €. Il est dédié à la réponse à l'appel à projets prévu en avril 2019.



Notre territoire N°1 pour l'attractivité !

Pour la deuxième édition, le baromètre Arthur Loyd a classé Valence au premier rang des agglomérations de taille moyenne. Elle arrive en tête dans deux grandes thématiques, *l'Immobilier tertiaire* et *Connectivité, Capital humain et Innovation*. Dans l'axe du Rhône, hyper accessible, l'agglomération sait profiter de sa position avantageuse pour initier un développement et une attractivité qui se consolide un peu plus chaque année.

ATTRACTIVITÉ

Développement et commercialisation des parcs d'activités

DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS

L'Agglo gère 56 parcs d'activités répartis sur l'ensemble du territoire. 17 d'entre eux sont en cours de commercialisation. Ces espaces dédiés à l'activité économique offrent une multitude d'opportunités aux entreprises qui souhaitent s'installer ou se développer. En 2018, 106 000 m² ont été cédés, et 20 lots vendus.

Cela se traduit par la création et le maintien de 450 emplois sur les 3 prochaines années.

56

PARCS D'ACTIVITÉS

PROMOTION DU TERRITOIRE

Le *SIMI* est le salon de l'immobilier d'entreprises qui se tient en décembre à Paris. Il réunit chaque année les principaux opérateurs de bureaux, entrepôts, locaux d'activités et commerces en France. La 17^e édition a rassemblé 470 exposants et plus de 30 000 visiteurs. Il constitue une occasion privilégiée d'établir des contacts commerciaux et des partenariats avec des promoteurs, investisseurs, et commercialisateurs. **L'Agglo, pour sa 9^e participation, a proposé des offres d'implantation et d'investissement autour de ses 56 parcs d'activités.** Elle a animé une conférence sur le thème de l'attractivité auprès de contacts privilégiés. Elle a également participé pour la première fois au salon *POLLUTECH*, le salon des équipements et technologies de l'environnement qui s'est tenu à Lyon en novembre 2018. Le principe d'un stand mutualisé a été retenu pour soutenir les acteurs économiques du territoire, renforcer la visibilité de l'Agglo et prospecter sur le thème de l'économie verte. 8 co-exposants étaient présents sur le stand : start-up, association, entreprises, régie, syndicat mixte.

30 000
VISITEURS AU
SIMI À PARIS

UNE HALTE FLUVIALE POUR FAVORISER LE TOURISME

En 2018, le cabinet Profils études, lauréat de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la halte fluviale de Valence, a pu mener à bien toutes les études préalables à la réalisation des travaux de création d'une halte fluviale.

Parallèlement, les différentes autorisations ainsi que les co-financements ont été obtenus, dans le respect du planning prévisionnel. Le lancement des travaux est prévu en avril 2019, avec une livraison des ouvrages début septembre.

La halte fluviale de Valence permettra l'accostage et le débarquement des touristes croisiéristes naviguant sur le Rhône, estimés à 115 000 passagers en période estivale.

CAMPUS DE L'IMAGE À LA CARTOUCHERIE

Déjà fort de plus de 15 structures, et 400 emplois dans l'image et le cinéma d'animation, le Pôle de l'image Animée situé à Bourg-lès-Valence renforcera sa connexion avec le grand public au travers d'un parc urbain et paysager de 2,4 hectares. La phase d'avant projet et de projet ainsi que la consultation des entreprises ont été engagées sur 2018. Le projet prévoit notamment l'aménagement d'une pergola, de gradins végétalisés, d'une aire de jeux thématique, d'une terrasse de verdure et de jardins agrémentés de canaux. Le chantier devrait durer 9 mois pour une ouverture en avril 2020.

400 EMPLOIS
IMAGE ET CINÉMA

UN NOUVEL OFFICE DU TOURISME

Dans le cadre de son extension, Marques Avenue à Romans-sur-Isère a racheté à Valence Romans Agglo les locaux loués à l'antenne locale de la SPL Office de Tourisme et des Congrès de Valence Romans Sud Rhône-Alpes, pour y installer de nouvelles enseignes. Cette vente a permis à l'Agglo d'octroyer en 2018 à la SPL une subvention d'investissement exceptionnelle de 300 000 €. Elle doit permettre de financer les travaux d'aménagement nécessaires à son installation dans de nouveaux locaux en centre-ville de Romans-sur-Isère. Les travaux ont été optimisés en 4 mois. En mai 2019, l'Office de tourisme de Romans partagera la même devanture que la future Cité de la Chaussure.

INNOVATION

Place à l'innovation et à l'entrepreneuriat de territoire

LES TROPHÉES DE L'ENTREPRISE

Les Trophées de l'entreprise mettent en lumière toute la diversité et la richesse du tissu économique local et récompensent les projets d'innovation ou les démarches remarquables conduits par les entreprises du territoire. L'occasion de découvrir chaque année de belles réussites. En 2018, 47 entreprises se sont inscrites pour concourir dans l'une des quatre catégories : innovation technologique, innovation managériale et emploi, développement durable et/ou Made in France et image et numérique. **L'édition 2018 a consacré 5 nouveaux lauréats. Smart Power, Le Moulin**

digital, La ferme des Volontoux et Cari Electronic. Tous se sont distingués dans leur catégorie. Acadia (photo ci-dessous) s'est vu décerner le prix Coup de Cœur de l'année du public, réuni lors de la cérémonie du 15 octobre organisée à Chatuzange-le-Goubet.

TROPHÉES
de l'entreprise



EMPLOI

Soutien actif à l'emploi avec le rendez-vous annuel des acteurs de l'emploi

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le Marché de l'emploi qui se tient chaque année en avril, constitue un rendez-vous incontournable pour les publics en recherche d'emploi. Il s'inscrit en même temps dans l'agenda des employeurs du territoire sur une démarche de recrutement et d'attractivité pour leur entreprise. **La fréquentation, en progression constante, a vu en 2018 une participation record des employeurs avec 163 participants, (soit + de 50 exposants) pour 2 865 offres et 2 670 visiteurs.** Si la mise en relation entre l'offre et la demande est une

réussite, la difficulté réside sur sa mise en adéquation des qualifications recherchées. Une démarche de sourcing préalable est donc nécessaire pour apporter un niveau de satisfaction aux employeurs. Elle est réalisée via Pole Emploi et l'Apec.

2 670 VISITEURS
SUR 1 JOUR
163 PARTICIPANTS

Envoyé en préfecture le 13/09/2019

Reçu en préfecture le 14/09/2019

Affiché le 16/09/2019

ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
ATTRACTIVITÉ

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Encourager le développement universitaire sur le territoire

ACTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Valence Romans Agglo soutient fortement la politique de développement de l'enseignement supérieur en Drôme-Ardèche, faisant de Valence le premier pôle universitaire décentralisé de France. En 2018, outre la mise à disposition de personnels pour la bibliothèque universitaire, l'Agglo a poursuivi son soutien au fonctionnement de l'Agence de Développement Universitaire Drôme Ardèche (ADUDA)

ainsi qu'au financement des coûts supplémentaires de l'Université Grenoble Alpes liés à la présence de l'antenne valentinoise. Enfin, elle participe à l'organisation d'événements marquants : le forum post bac qui s'est tenu pour la première fois à Valence ou encore la Fête de la Science.

GOVERNANCE PARTAGÉE

Stimuler une vision commune et le travail en réseau

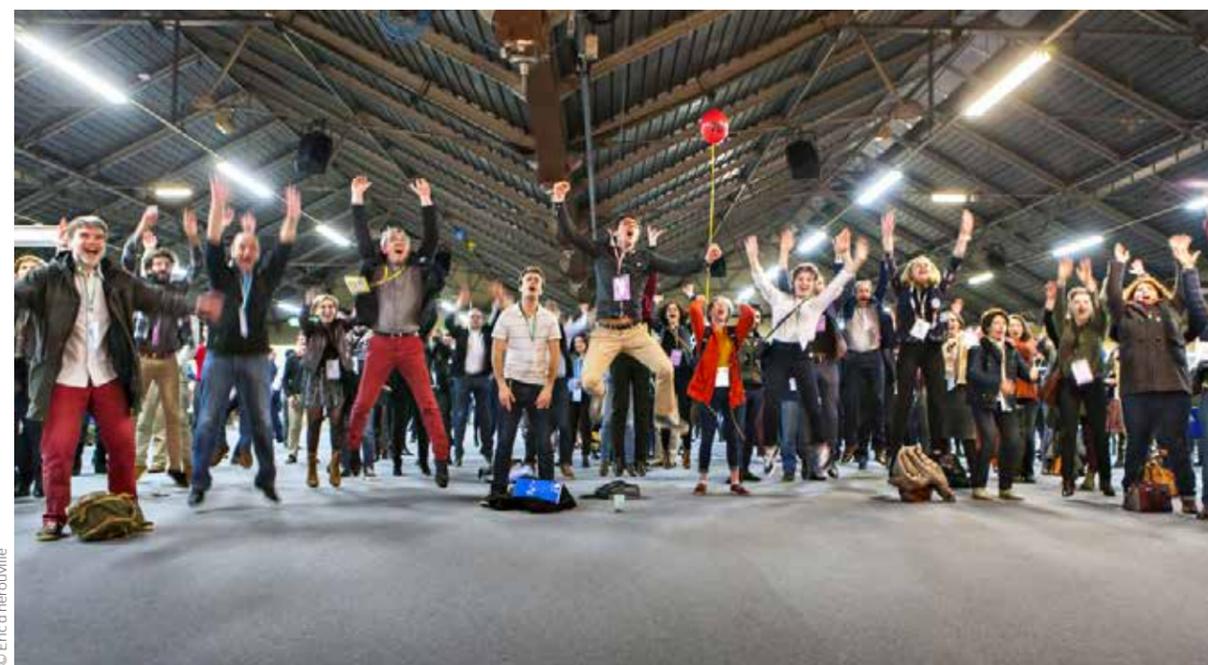
L'ANIMATION DES RÉSEAUX D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE

En 2018, l'Agglo a poursuivi sa mission d'animation des réseaux professionnels. Ceux-ci offrent de nombreux avantages : partage d'expériences, mutualisation des coûts... Les problématiques sont traitées plus efficacement grâce au travail en réseau. **Ensemble, les entreprises sont plus fortes, mettent en commun des ressources, acquièrent de nouvelles compétences et accèdent à de nouveaux marchés.**

PRIORITÉ À LA GOUVERNANCE

L'animation des réseaux d'entreprises du territoire tels que le CEV, ERB, Club Rovaltain et Entreprises Leaders, a permis de porter collectivement une vision, de partager les ressources et de mettre en commun les moyens. Ce travail de terrain en réseau a notamment permis de faire émerger Harmonie 2030 ou encore TIGA (cf page 25).

PLUS DE 400
ENTREPRISES EN RÉSEAU



© Eric d'Hérouville

Envoyé en préfecture le 13/09/2019

Reçu en préfecture le 14/09/2019

Affiché le 16/09/2019

ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

CEV - Collectif des Entreprises du bassin Valentinois

Initié par l'Agglo en 2015, cette association rassemble les entreprises valentinoises désireuses de partager leurs expériences et leurs réflexions. CEV compte 145 entreprises et 7 000 salariés. Elle a pour missions de créer du lien entre les entreprises, trouver des solutions à des problématiques communes grâce au partage d'expérience, développer l'intelligence collective, déployer une offre de services aux entreprises et à leurs salariés : crèches d'entreprise, restaurants mutualisés, conciergerie, etc. Elle valorise les entreprises et le territoire et travaille sur l'attractivité du territoire, les services aux entreprises et aux salariés, la mutualisation, les échanges professionnels, l'animation, la communication et les relations, la mobilité ou encore l'entreprise de demain.

ERB > Entreprises Romans Bourg-de-Péage

Cette association vise à créer et développer un réseau professionnel, mutualiser des solutions à des problématiques communes, bénéficier d'une offre de services (pour leur entreprise et leurs salariés) et partager des expériences. Elle compte 140 entreprises adhérentes, 6 000 salariés et s'adresse aux TPE, aux PME, aux grands groupes, aux artisans, aux industriels ou aux entreprises de services. ERB travaille également sur l'offre de services, les achats, les échanges professionnels, l'animation et la communication, les crèches.

Club Rovaltain

Avec une augmentation de 13% du nombre d'adhérents par rapport à 2017, le Club Rovaltain continue d'agir pour les entreprises et les salariés de Rovaltain. Il a favorisé la rencontre entre entreprises, et mis en lumière les démarches « innovantes » ou excellentes des entreprises grâce aux Coups de cœur Rovaltain. Le club a également créé trois nouvelles commissions pour répondre aux besoins des entreprises membres : finances, mobilité, services aux entreprises. Enfin, il a multiplié les rencontres, dont la Rencontre inter-entreprises qui réunit près de 300 participants chaque année.

Entreprises Leaders

Deux fois par an, les 120 entreprises de plus de 100 salariés du territoire de l'agglomération, se réunissent. L'occasion de rencontrer les élus, de mieux connaître la conjoncture économique locale, de mieux appréhender les besoins et de nouer des relations privilégiées.

BARBIÈRES

Restructuration de la maison communale

L'entrée de la ville et les abords de la maison communale ont été restructurés. Le parking accueille désormais 22 places de stationnement et un dépose minute. Les travaux ont permis d'assurer la continuité piétonne ainsi que la création d'un arrêt de bus conforme aux normes d'accessibilité.

LE CHALON

Rénovation des voies communales

Le chemin de Chaffal et la route de la Buissonnière présentaient des malformations importantes. Quotidiennement empruntées par des voitures et des piétons, ces deux voies ont été renouvelées en quelques mois durant le premier semestre 2018.

CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Réfection de la façade de l'église

Un grand travail de nettoyage et de rebouchage des fissures a été réalisé sur la façade de l'église. Afin de poursuivre l'assainissement des murs, le soubassement a été conservé en pierres apparentes. Le chantier a duré 5 mois. La place de l'église compte désormais 62 places de parking. Le monument aux morts a été déménagé pour un lieu plus calme, en face de la mairie.

CHÂTILLON-SAINT-JEAN

Aménagement de la salle polyvalente

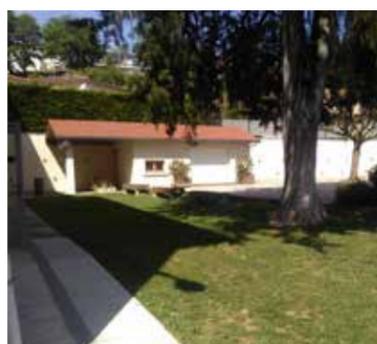
L'espace Daniel Ardin a fait l'objet d'un chantier de rénovation. Il a permis de mettre aux normes le bâtiment. Le système électrique et l'isolation ont été modernisés. L'accueil, les sanitaires et le bar ont été agrandis. Le lieu bénéficie désormais d'un nouveau système de ventilation et d'une salle de réunion pouvant accueillir une vingtaine de personnes.



GEYSSANS

Réhabilitation de la voirie communale

Les abords de la mairie et de l'église ont été réhabilités pour répondre aux normes d'accessibilité. Les deux bâtiments bénéficient désormais d'une rampe pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Situé sur la place de la mairie, le local de stockage a été rénové et bénéficie d'une nouvelle toiture en tuile. Un préau de 20m² a également été créé.



HOSTUN

Réhabilitation de cheminements piétons

Concrétisé en 2018, le projet d'aménagement du chemin piétonnier se poursuivra en 2019 pour assurer une liaison entre le bas et le haut du village. Pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, le lotissement « Les Marnes » a été végétalisé. Des cheminements piétons ont également été construits pour assurer la circulation en toute sécurité.



MONTRIGAUD

Sécurisation des axes routiers

La commune a engagé la réfection de nombreuses voiries communales afin de sécuriser les axes routiers et améliorer le cadre de vie des habitants. Les chemins Drexler, de Perron, Le Grand Chemin, des Meuilles, de la Plume ont pu bénéficier d'une rénovation de qualité.



PARNANS

Aménagement des abords de l'église

L'église et ses abords devaient être réaménagés pour répondre aux normes d'accessibilité. 9 mois de travaux ont permis de rénover entièrement le parvis de l'église et d'élever le mur qui longeait le bâtiment. Les cordes utilisées pour sonner le clocher ont été remplacées par un système électrique plus moderne.

TRIORS

Création d'un local de stockage

La mairie avait besoin d'un local spécifique pour stocker le matériel du personnel. Les travaux ont été complétés par l'installation de sanitaires, la construction d'une remise dédiée au véhicule, l'aménagement des abords et le raccordement au réseau public.



AIDES AUX PETITES COMMUNES

Accompagner les communes dans la mise en œuvre pratique et financière de leurs projets

AIDE AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le fonds de solidarité mis en place en début de mandat permet de soutenir les petites communes dans leurs projets d'investissements. **En 2018, 25 communes ont bénéficié de ce soutien pour des travaux de différentes natures : aménagement de parking, réfection de voiries et de chemins piétonniers, rénovation d'espaces collectifs, aménagements en faveur de l'accessibilité, ...** Au total, 769 062 € ont été attribués en 2018.

769 062 €
D'AIDE AUX TRAVAUX

ASSISTANCE JURIDIQUE DÉDIÉE COMMUNES

L'Agglo a mis en place un service d'assistance juridique gratuit au profit des communes. **Elles peuvent ainsi bénéficier d'une assistance juridique liée à la légalité d'une procédure, aux marchés publics, ou relevant de démarches complexes.** Elles ont également accès à la documentation ou information spécifique. Les réponses sont rapides, personnalisées. En 2018, 15 communes ont bénéficié de cet accompagnement, avec un total de 28 sollicitations.

POLITIQUE DE LA VILLE

Place à la prévention, à la mixité et à la rénovation des logements

PRÉVENTION DES QUARTIERS SOCIALEMENT FRAGILES

Le Contrat de Ville, document unique conclu sur 2015-2020, rassemble l'ensemble des interventions dédiées à 6 quartiers en situation de décrochage. Il repose sur 3 axes : la cohésion sociale / le cadre de vie et le renouvellement urbain / le développement économique et l'emploi. Dans ce cadre, le comité d'engagement de l'ANRU*, a validé le dossier du NPNRU** en juillet 2018. **Concrètement, 206 millions €, dont 62 millions versés par l'ANRU, seront investis en faveur de la transformation urbaine.** Ils ciblent 4 quartiers prioritaires à Valence (le Polygone et Valence-le-Haut) et à Romans (quartier Est et centre ancien). Ils vont toucher 26 431 habitants, soit 12,4 % de la population de l'agglo. En 2018, ce Contrat a mobilisé 1 083 000 € d'aides publiques. L'Agglo a ainsi soutenu des actions d'insertion par l'emploi portées par les associations : la Plateforme de l'emploi, Geiq BTP, MEEF, Adrial et Bourg de Péage Handball. Elle a également encouragé les actions d'aide à l'auto-réhabilitation portées par les associations telles les Compagnons bâtisseurs et Soliha.

*NPNRU : Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

**ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

60 MILLIONS €
VERSÉS PAR L'ANRU

RÉNOVATION DES LOGEMENTS

En 2018, 417 nouveaux logements locatifs sociaux ont vu le jour. Le dispositif a été soutenu par l'Agglo à hauteur de 897 000 €, au profit des bailleurs sociaux publics (Valence Romans Habitat, Drôme Aménagement Habitat) ou privés (ADIS, Habitat Dauphinois, SDH, Pluralis, Soliha Drôme, Habitat & Humanisme). **45% des logements programmés relèvent de l'acquisition-amélioration ou du renouvellement urbain, ce qui permet de réinvestir le tissu urbain existant.** De même, la signature d'une convention avec Valence Romans Habitat (OPH rattaché à l'Agglo) va permettre de soutenir la rénovation BBC de 900 logements d'ici 2023.

MIXITÉ SOCIALE

L'Agglo a optimisé ses politiques d'attribution des logements sociaux à travers deux documents cadres. En premier lieu, le Plan Partenarial de Gestion de la Demande Sociale. **Il permet de mieux organiser l'accompagnement et la priorisation des demandes de logement social.** En second lieu, la Convention intercommunale d'attribution. Elle garantit les équilibres de peuplement aux différentes échelles démographiques. Cette démarche est animée par une Commission d'Examen des Situations Prioritaires, mise en place par l'Agglo.

APPRENTISSAGES POUR TOUS

Nager et surfer, deux priorités pour les enfants du territoire

L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Sur la première période 2016-2018, le dispositif *École numérique*, lancé par l'Agglo, a permis d'équiper les écoles primaires du territoire en matériel informatique : **tablettes, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, bornes wifi pour l'accès à Internet. Ainsi 1 408 équipements ont été installés dans 135 écoles primaires au profit de 17 000 élèves.** L'Agglo a pris en charge l'achat et l'installation du matériel informatique (la formation des enseignants étant assurée par l'Etat). Les enjeux nationaux du Plan *École numérique* sont de taille : réduire les inégalités scolaires, culturelles et sociales, lutter contre le décrochage et la démotivation, adapter l'enseignement à la diversité et aux besoins de chaque élève. Fin 2018, l'*École numérique* a franchi une nouvelle étape avec la mise à disposition du portail *Beneylu School*. Élèves, parents et enseignants se connectent pour échanger, partager sur ce nouvel espace de travail numérique, simple d'utilisation et totalement sécurisé. L'*École numérique* se poursuivra en 2019.

1 408 ÉQUIPEMENTS
NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

118 écoles du territoire ont bénéficié du dispositif d'apprentissage de la natation soit 12 413 élèves et 541 classes. L'Agglo assure, l'accueil, l'apprentissage et le transport. Tous les enseignants ont accepté l'accompagnement des maîtres-nageurs-sauveteurs de l'Agglo.

12 400 ENFANTS
FORMÉS À LA NATATION



PROMOTION DES TERRITOIRES

Stimuler les événements et les initiatives au cœur des territoires

L'ART EN MILIEU RURAL

A travers la coordination de la manifestation *Chemin de peintres* et l'appel à projets *Culture et Territoires*, l'Agglo s'engage pour la vitalité du territoire. Elle soutient les initiatives des acteurs locaux et favorise la diffusion de l'art en milieu rural. En 2018, l'Agglo a conforté la manifestation *Chemin de peintres*. Pour cette 10^e édition, 2 nouvelles communes ont intégré le projet passant ainsi à 13 communes pour la plupart de moins de 1 000 habitants. La fréquentation de la manifestation a connu une hausse de + 4,57 % avec 17 084 visiteurs. Quant à l'appel à projets *Culture & Territoires 2018*, il a permis de faire émerger de nouvelles propositions artistiques, culturelles ou scientifiques. 24 communes ont été concernées par les 8 projets retenus.

 **17 084 VISITEURS**
À CHEMIN DE PEINTRES

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Pays d'Art et d'Histoire programme des visites commentées, des conférences, et anime des ateliers pédagogiques pour le jeune public. **En 2018, ces actions ont concerné 32 communes du territoire. 14512 personnes ont été accueillies à travers 632 rendez-vous.** Le service PAH

a édité deux brochures thématiques patrimoniales fortes du territoire. Les perspectives de PAH : être en capacité d'intervenir dans les 54 communes de l'Agglo, afin de répondre à toutes les demandes en matière d'animation et de médiation patrimoniale.

632 RENDEZ-VOUS
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

L'Agglo a soutenu en 2018 plusieurs événements sportifs internationaux qui participent à l'attractivité du territoire : le Triathlon (mai), le Prologue du Critérium du Dauphiné (juin), le départ de la 1^{ère} étape du Critérium du Dauphiné (juin), l'arrivée de la 18^e étape du Tour de France (juillet), le match de Handball de la ligue féminine d'élite (septembre).



MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

Plus de place aux transports collectifs et au vélo nature ou électrique

EXTENSION DE L'OFFRE CITÉA ET LIBÉLO

En 2018 les habitants du territoire ont découvert le nouveau réseau de bus Citéa qui combine efficacité, proximité, simplicité et modernité. Ce nouveau réseau remporte un vif succès. Les raisons en sont multiples. Tout d'abord la baisse significative du prix de l'abonnement Citéa : -30% en moyenne sur le prix des abonnements. Le succès tient aussi au travail important mené sur le développement et l'amélioration du service aux usagers : développement des dessertes de zones d'activités connues du territoire, augmentation du cadencement de certaines lignes, création de nouveaux terminus... **2018 c'est aussi la renaissance du service Libélo, avec plus de stations, un accès facile aux vélos via son smartphone ou par une simple lecture de carte, de nouveaux vélos en libre-service. Depuis octobre, 250 nouveaux vélos en libre-service dont 50 à assistance électrique sont disponibles** sur 25 stations installées sur les communes de Valence, Bourg-lès-Valence

et Alixan. La transition écologique reste au cœur des projets avec par exemple 600 km d'aménagements en faveur du vélo, des aides à l'achat à hauteur de 150 € pour les vélos pliants, un maillage de plus en plus fin d'aires de covoiturage (24 aires sur l'ensemble du territoire), développement de l'autopartage avec 6 stations... Mais aussi mise en place d'une réglementation harmonisée du transport de marchandises, ou encore investissement dans des radars pédagogiques.

30 % PRIX
DES ABONNEMENTS
600 KM AMÉNAGÉS
EN FAVEUR DU VÉLO

FACILITER LE QUOTIDIEN

Accompagner les petites communes dans leurs besoins au quotidien

L'ACCÈS À INTERNET POUR TOUS

L'Agglo s'est engagée à promouvoir l'accès à Internet gratuitement dans toutes les communes du territoire qui le souhaitent. Ainsi, l'installation de hotspot Wifi dans les lieux privilégiés (place, salle polyvalente, mairie, lieux de convivialité...) a débuté en 2018 et devrait s'achever avant l'été 2019. **À terme, plus de 100 bornes Wifi seront opérationnelles sur 49 communes de l'agglomération, offrant un accès gratuit et illimité sur internet.** Un accompagnement supplémentaire sera dédié aux abonnements (auprès YZIACT, fournisseur d'accès à Internet).

100 BORNES
WIFI INSTALLÉES
SUR 49 COMMUNES

LA RESTAURATION COLLECTIVE À L'ÉCOLE

La cuisine centrale assure la fabrication et la livraison des repas pour 14 cantines scolaires des communes de l'Agglo). Les enfants bénéficient ainsi de menus réalisés avec des produits bio et locaux. Engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, le service a fait évoluer ses menus qui sont au choix, standard ou végétarien. 30% des repas commandés sont végétariens. Valence Romans Agglo est la première collectivité en France à proposer ce choix aux familles. **En 2018, Un projet d'extension de la cuisine centrale a été voté. Il permettra la production quotidienne de 8 800 repas, afin répondre à la demande de nouvelles communes.**

Une gestion exemplaire

En 2018, focus sur 15 actions remarquables pour une collectivité économe, sociale, solidaire, éthique et durable.

1

Mise en place du prélèvement à la source

Prévu pour être opérationnel dès janvier 2019, le dispositif de prélèvement à la source a été mis en œuvre dans les temps.

2

Innovation sociale

Les premières expérimentations de télétravail ont été mise en place. Le bilan est plutôt positif. Autre chantier : les trophées internes de l'innovation initiés en 2018 ont connu un vif succès. Des projets sont déjà sur les rails.

3

Cohésion des équipes

2018 aura été l'année des grands déménagements. Déménagement de 400 agents sur le site de Jacques Brel à Valence. Déménagement d'une 20^e d'agents au CTI à Bourg-lès-Valence. Le regroupement des équipes sur un même site favorise la cohésion et l'efficacité.

4

Succès des élections professionnelles

2018 s'est clôturée par l'organisation des élections professionnelles en décembre. Le taux de participation très élevé en 2018 traduit l'implication des agents dans la vie de la collectivité

5

Simplification et harmonisation des procédures

Elle a pris différentes formes. A commencer par la numérisation de 3 000 dossiers du personnel ou encore la mise en place des congés en ligne. Ces chantiers permettent de simplifier les procédures, gagner du temps et réduire les consommations de papier.

6

Création de deux centres techniques intercommunaux

Regroupement des services déchets et éclairage public au Centre Technique Intercommunal de Bourg-lès-Valence. Regroupement des services bâtiment, ateliers, garage, espaces verts et propreté urbaine au Centre Technique Municipal de Valence.

7

Plan de sobriété énergétique du patrimoine bâti

Dans un contexte d'augmentation constante, du gaz et d'électricité, l'Agglo a acquis en 2018 un logiciel de suivi de la consommation d'énergie. Il a permis d'établir un diagnostic, d'optimiser les contrats, et de lancer les premiers travaux visant la sobriété énergétique.

8

Entretien optimisé du patrimoine bâti

L'Agglo assure l'entretien de près de 600 bâtiments dont 380 accueillant du public (ERP). Ce parc immobilier diversifié est dans un état jugé médiocre. Il engendre des frais et charges récurrentes. Un plan pluriannuel du patrimoine bâti a été initié. Il vise à limiter ou ralentir le vieillissement du bâti. Il permet d'optimiser les coûts de fonctionnement et de faire évoluer le parc immobilier vers des implantations plus adaptées, moins nombreuses et moins onéreuses.

9

Insertion professionnelle des publics en difficulté

En 2018, une démarche d'insertion des publics en difficultés a été menée. D'une durée de 19 463 heures (+ 30 %) elle a permis à 60 personnes de retrouver un emploi, soit un taux d'insertion de 66 %.

10

Prise en compte de l'accessibilité

Outre le suivi pour la mise en accessibilité des bâtiments, la Commission pour l'Accessibilité s'est mobilisée sur les projets des piscines de Portes-lès-Valence et Caneton à Romans-sur-Isère afin de prendre en compte les questions d'accessibilité le plus en amont possible des chantiers.

11

Plan d'économies sur l'entretien et transport

Un plan d'actions pour réduire les coûts d'achats sur les segments entretien ménager, produits d'entretien, transports et énergie a été mis en place en 2018. Il devrait engendrer une économie de 500 000 € annuels.

12

Equité et bien vivre

Des comités de suivi ont été mis en place. Ils sont attentifs aux indicateurs de bien-être au travail et aux mesures qui améliorent les conditions de travail. Un accompagnement spécifique pour les agents en difficultés de reclassement a également vu le jour. Enfin le nouveau régime indemnitaire ainsi que la refonte du système ont aussi visé l'équité.

13

Sensibilisation des TPE/PME aux marchés publics

Un évènement a été organisé en partenariat avec les organismes consulaires à destination des entreprises afin de promouvoir l'accès des petites entreprises du territoire à la commande publique. Cette rencontre a été complétée par la publication d'un guide de vulgarisation de la commande publique.

14

Suivi optimal des dépenses publiques

42 organismes bénéficiant d'une aide financière de l'Agglo ont fait l'objet d'un suivi : contrôle de leur situation financière et de leur activité..

15

Attentifs à l'éclairage public

À travers l'utilisation de luminaires à LED et à l'abaissement du niveau lumineux, le coût de la consommation électrique a baissé de 50 %.

Ressources humaines

Effectifs permanents à fin décembre 2018

1111 fonctionnaires =

206 contractuels =

Aux effectifs permanents s'ajoutent, en moyenne, 233 agents non permanents

Répartition Hommes/Femmes des effectifs permanents

619 hommes ↘

1039 femmes ↘

Moyenne d'âge : 44,5 ans

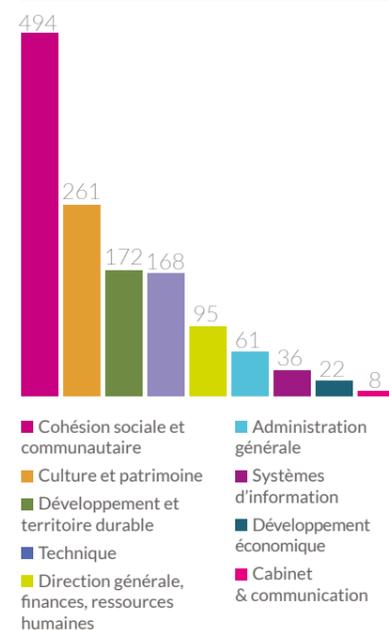
Départs /Arrivées

Fonctionnaires :
103 départs / 64 arrivées

Contractuels :
68 départs / 76 arrivées

↘ Le nombre d'arrivées est inférieur à celui des départs.

Répartition des effectifs par direction



Handicap

58 agents en situation de handicap

Formation

4 461 journées de formation

Bâtiments et infrastructures

650 bâtiments entretenus

370 km de voies entretenues

433 000 points lumineux entretenus

675 000 kWh économisés

570 véhicules thermiques, électriques, hybrides ou à hydrogène entretenus

1821 ordres de réparation réalisés

71 hectares d'espaces verts entretenus

24 aires de jeu entretenues

9 765 arbres entretenus

39 920 m² de surfaces bâties et entretenues

7362 demandes d'interventions

7 bâtiments finalisés*

- Régie Assainissement Mauboule (extension)
- Médiathèque de La Monnaie à Romans-sur-Isère (réhabilitation complète)
- Multi-accueil de Montmeyran (neuf)
- Multi-accueil Graine de Malice à Valence (réhabilitation complète)
- ESAD (extension)
- Cpa (extension)
- École de la 2^e chance (neuf).

*Maîtrise d'ouvrage

Achats et contrats publics

46 % des marchés** attribués à des entreprises du territoire de l'Agglo

57 % des marchés de travaux attribués à des entreprises du territoire de l'Agglo.

100 % des actes administratifs dématérialisés

50 % des fournitures de bureau sont issues du développement durable ou labellisées

17 marchés «repas» en produits bio

100 % du papier certifié PEFC (une garantie contre la déforestation).

** Toutes prestations confondues en travaux, services et fournitures

Affaires juridiques

56 contrats de dommages aux biens

41 contrats de responsabilité civile

28 contrats de flotte automobile

95 conseils juridiques formalisés.

Audit

44 organismes suivis

11 contrôles internes du suivi de l'activité et de la gestion financière

6,7 millions € de subventions mobilisés au profit de l'Agglo et de ses communes.

Assemblées

5 conseils communautaires

7 bureaux

10 exécutifs.

Finances

L'agglo, 13 budgets

En 2018, l'Agglo disposait de 13 budgets : 1 budget général et 12 budgets annexes. Le résultat de l'ensemble des budgets présente un excédent de 15 327 632 €. Pour le seul budget général, cet excédent est de 4 227 266 € (hors exercices antérieurs).

1 - Budget Général

2 - Budget Assainissement

Assainissement collectif et non collectif

3 - Budget GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques (rivières) et prévention des inondations

4 - Budget Bâtiments économiques

Gestion (entretien et location) des différents bâtiments économiques de Valence Romans Agglo

5 - Budget Zones économiques

Zones d'activités de l'Agglo, gestion de stock de terrains

6 - Budget Equipements de Rovaltain

Frais liés au Parking p4, aux bâtiments loués à Rovaltain (dont le restaurant) et à la station hydrogène

7 - Budget Déchets Ménagers

Collecte et traitement des déchets. Le budget retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

8 - Budget Services Mutualisés Administratifs

Direction générale, service audit de gestion, Direction des finances, service fiscalité, Directions commandes et achats publics, Direction juridique et assurance, service Foncier, Direction des relations humaines

9 - Budget Services Mutualisés ADS

Autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme)

10 - Budget Services Mutualisés Archives

Gestion des Archives

11 - Budget Services Mutualisés Informatique

Système d'Information

12 - Budget Services Mutualisés Restauration

Restauration collective : service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs des communes de Bourg les Valence, Portes les Valence, Bourg-de-Péage et Valence.

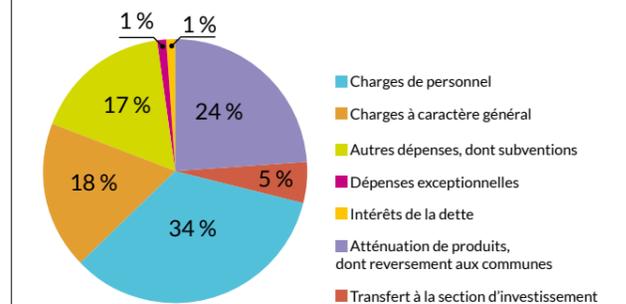
13 - Budget Services Mutualisés Techniques

Les ateliers bâtiments, le bureau d'étude intercommunal, l'atelier mécanique, le patrimoine bâti, la voirie et la signalisation

Le budget général s'élève à 121,9 millions

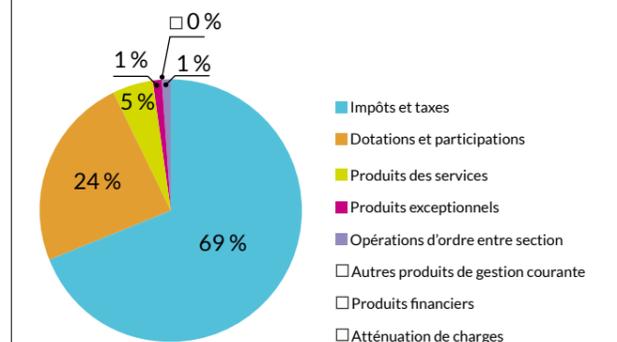
Dépenses

On trouve en priorité, des charges de personnel (34%), le reversement de fiscalité aux communes (24%) et les charges à caractère général (dépenses des services, 18%).



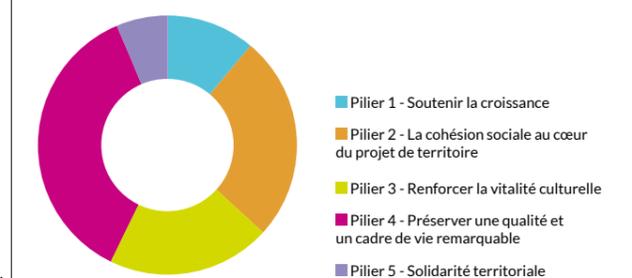
Recettes

Elles s'élèvent à 135 millions.



Sur l'ensemble des budgets (1-13) les dépenses d'investissement s'élèvent à 59,8 millions

Elles sont articulées autour de 3 thèmes : les dépenses prioritaires dans les piliers de politique publique, les dépenses hors piliers et les autres dépenses (principalement d'ordre).



Envoyé en préfecture le 13/09/2019

Reçu en préfecture le 14/09/2019

Affiché le 16/09/2019



ID : 026-212600969-20190911-D67_2019-DE

**valence
ROMANS
AGGL** 

Communauté d'agglomération
Valence Romans Agglo
1 place Jacques Brel
26000 VALENCE
www.valenceromansagglo.fr